

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité, qu'il y aura séance du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Claire, le 1^{er} octobre 2025 à 20 h 00, à la salle du Conseil au 135, rue Principale, à Sainte-Claire.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro DPDRL250197 :

Nature et effets Cette demande de dérogation a pour effet de rendre réputé comme conforme l'implantation d'un troisième accès à un stationnement sur le lot 3 713 944, alors que l'article 102 du *règlement de zonage n° 2022-720* prévoit qu'un maximum de deux accès est permis par lot, sauf pour un lot à usage agricole ou industriel où aucune limite n'est fixée.

Identification du site concerné : 108 rue Paul Normand, zone 5-Ha.

Toute intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025.

Donné à Sainte-Claire, ce 15^e jour de septembre 2025.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis au bureau municipal le 15 septembre 2025 et à l'Église le 15 septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15 septembre 2025.



Émile Guillemette

Directrice générale/greffière-trésorière